

Préambule Le Musée royal de l'Ontario (ROM) s'engage à développer et à proposer des expositions, des programmes et autres activités pédagogiques s'inscrivant dans le cadre de son mandat de promouvoir l'éducation et l'apprentissage par le biais de ses collections consacrées à l'art, la culture et l'histoire naturelle. Cet engagement s'articule autour de la conviction profonde qu'un musée est un centre d'apprentissage continu.

Politique Les activités pédagogiques du ROM visent à :

- Encourager une meilleure compréhension de soi-même et du monde qui nous entoure au prisme de l'art, de la culture et de la nature.
- Élargir et diversifier les publics du ROM.
- Bonifier l'expérience muséale et privilégier des activités qui soutiennent les compétences nécessaires pour apprendre la vie durant et évoluer dans le monde contemporain.
- Assurer le rayonnement du ROM et contribuer à l'atteinte de ses objectifs.
- Mobiliser les publics en faisant du ROM une ressource pédagogique inestimable pour la communauté.

Types d'activités pédagogiques Le ROM s'engage à répondre aux besoins de sa clientèle diversifiée. Dans cette optique, le Musée propose un vaste éventail d'activités pédagogiques visant à s'adapter à divers styles d'apprentissage, stades de développement et niveaux d'intérêt. Ces activités comprennent sans s'y limiter : visites scolaires, cours et ateliers pour les adultes, camps de jour, programmation destinée aux enfants et aux adolescents, programmation destinée aux enfants et aux aidants, nominations conjointes d'enseignement universitaire, performances artistiques, activités destinées aux familles et aux adultes en galerie. Les programmes sont offerts au Musée, en ligne et au sein de communautés données.

Principes directeurs Les activités pédagogiques du ROM :

- Utilisent les collections et ressources du ROM de façon stimulante et inspirante.
- S'adaptent à la clientèle diversifiée du ROM avec exactitude et pertinence.
- Intègrent des pratiques, connaissances, attitudes et compétences pédagogiques pertinentes.
- Tiennent compte de mandats curriculaires externes, lorsqu'il est approprié de le faire.
- Sont planifiées dans un esprit de collaboration en réunissant les représentants compétents de la communauté et ceux des services du ROM qui sont concernés.
- Sont élaborées et animées par le personnel de conservation ou d'enseignement du ROM, ou par des employé.e.s qualifié.e.s secondées par des bénévoles.
- Combinent des méthodes d'instruction didactique et d'apprentissage ouvert basé sur l'interrogation et la déduction.

<i>Contenu et diffusion d'excellence</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Développent et utilisent de nouvelles technologies numériques de communication pour contribuer au mandat pédagogique du ROM. • Intègrent les méthodes d'apprentissage et les connaissances autochtones dans un large éventail de programmes. <p>La qualité des activités pédagogiques se mesure à la réputation du ROM au Canada et sur la scène internationale. Par conséquent, le ROM s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une évaluation qualitative et quantitative de sa programmation pédagogique. • Soutenir et améliorer le rendement du personnel enseignant.
Entrée en vigueur	18 octobre 2001
Dates de modification	29 août 2002 6 septembre 2007 (<i>modifications administratives</i>) 18 juin 2009 (<i>modifications administratives</i>) 30 septembre 2010 (<i>modification du langage</i>) 2 octobre 2014 (<i>modifications administratives</i>) 22 juin 2017 16 juin 2020 (<i>modification du langage/modifications administratives</i>) 13 juin 2023 (<i>modifications administratives</i>) 17 juin 2026 (<i>modifications administratives</i>)

CONTRÔLE

Respect de la politique

<i>Conseil :</i>	Le Comité des collections, de l'engagement et de la recherche évalue régulièrement la mise en application de la politique par les gestionnaires.
<i>Direction :</i>	Le directeur général, la sous-directrice de l'engagement et la sous-directrice des collections et de la recherche s'assurent que le Comité des collections, de l'engagement et de la recherche dispose de toute l'information pertinente permettant de déterminer si le ROM respecte la politique.

Révision de la politique

<i>Méthode</i>	Rapport interne
<i>Responsabilité</i>	Comité des collections, de l'engagement et de la recherche
<i>Fréquence minimale</i>	Tous les trois ans (prochaine révision en 2029)